

Évangile du dimanche - Saint Marc (Mc 3,20-35)

En ce temps-là, Jésus revint à la maison, où de nouveau la foule se rassembla, si bien qu'il n'était même pas possible de manger. Les gens de chez lui, l'apprenant, vinrent pour se saisir de lui, car ils affirmaient : « Il a perdu la tête. » Les scribes, qui étaient descendus de Jérusalem, disaient : « Il est possédé par Bêlzébul ; c'est par le chef des démons qu'il expulse les démons. » Les appelant près de lui, Jésus leur dit en parabole : « Comment Satan peut-il expulser Satan ? Si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume ne peut pas tenir. Si les gens d'une même maison se divisent entre eux, ces gens ne pourront pas tenir. Si Satan s'est dressé contre lui-même, s'il est divisé, il ne peut pas tenir ; c'en est fini de lui. Mais personne ne peut entrer dans la maison d'un homme fort et piller ses biens, s'il ne l'a d'abord ligoté. Alors seulement il pillera sa maison. Amen, je vous le dis : Tout sera pardonné aux enfants des hommes : leurs péchés et les blasphèmes qu'ils auront proférés. Mais si quelqu'un blasphème contre l'Esprit Saint, il n'aura jamais de pardon. Il est coupable d'un péché pour toujours. » Jésus parla ainsi parce qu'ils avaient dit : « Il est possédé par un esprit impur. » Alors arrivent sa mère et ses frères. Restant au-dehors, ils le font appeler. Une foule était assise autour de lui ; et on lui dit : « Voici que ta mère et tes frères sont là dehors : ils te cherchent. » Mais il leur répond : « Qui est ma mère ? qui sont mes frères ? » Et parcourant du regard ceux qui étaient assis en cercle autour de lui, il dit : « Voici ma mère et mes frères. Celui qui fait la volonté de Dieu, celui-là est pour moi un frère, une sœur, une mère. »

Baptêmes

Dimanche 9 juin à Saint-Maurille : Éléonore BAZANTAY, Paul THIERRY, Margaux DELAUNAY.

Intentions de messe

Défunt(s) de la semaine :

Samedi 08 juin à Chaudefonds : Jean MARÇAIS et sa Fam. ; Jean MARCHAND et sa Fam.

Dimanche 09 juin à Saint-Maurille : Pour les Âmes du purgatoire ; Joseph JOLIVET et Fam. JOLIVET-JOLY ; Roger MOSSET, Frémondrière et Fam. ; Abel et Yvonne DELAUNAY ; Yves, Jeanne et Gilles CHIRON ; Jean-Louis TIJOU, Fam. ; TIJOU Laurent et sa Fam. ; Intention particulière ; Madeleine et Louis PLUMEJEAN ; Mamie VERON (Anniversaire) ; Jean-Pierre DUFROUX de la part de son épouse, sa fille et de ses petits-enfants ; Fam. VERGER-CHAUVIÈRE ; Marcel BESSON ; Remerciement à la Vierge Marie.

Lundi 10 juin à l'EHPAD de Chalonnnes : Jean et André BARANGER



Infos paroissiales
du 09 juin 2024

10^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire

Édito par le Père Guillaume, Curé

Le courage de vivre en frères

A l'heure où nous votons pour les élections européennes, la question de la fraternité est prééminente. Au-delà des discours partisans, nous pouvons facilement constater combien nos sociétés sont fragilisées aujourd'hui dans cette volonté de vivre en frères. Cette fragilité se manifeste notamment de deux manières : d'une part, la société se fracture en une multitude de groupes qui se définissent autour de quelques caractéristiques très précises et d'autre part, ces groupes s'excluent mutuellement, voire s'opposent frontalement.

C'est oublier que le mot société vient du latin *societas* qui signifie *union, association*. La société, c'est avant tout une union de personnes qui poursuivent ensemble la recherche du bien commun à tous. Pour vivre en société, il faut désirer avancer ensemble sur un même chemin, non pas malgré nos différences, mais avec elles. Le sujet majeur de notre vie en société ne devrait pas être nos différences mais bien ce qui nous rassemble.

A travers tout l'Évangile, on voit combien les différents groupes religieux de l'époque du Christ s'opposent les uns aux autres. Loin de vouloir gommer, voire pire de les nier, les différences qui peuvent exister entre eux, Jésus a appelé à lui des hommes et des femmes de tous horizons pour leur proposer de marcher ensemble, à sa suite, sur le chemin du Royaume. C'est la destination commune qui fait de nous des frères sur le chemin, pas nos origines.

L'Église n'échappe pas à ces tentatives partisans de vouloir imposer telle ou telle vision. Mais lorsque je veux imposer ma différence aux autres, alors je deviens tout simplement un tyran.

Ne faisons pas d'angélisme : assumons nos différences. Acceptons que notre prochain peut être différent de nous-mêmes. Mais ayons le courage de dépasser ces différences pour trouver un itinéraire commun à la suite du Christ, en acceptant que ce qui nous rassemble – l'appel à la sainteté – est plus grand que ce qui nous différencie.

Horaires des Messes

Lundi 10 juin	St Landry		Pas de messe
Mardi 11 juin	St Barnabé	09h00	Adoration Saint-Maurille
		18h00	Messe à Chaudfonds
Mercredi 12 juin	St Guy Vignotelli	09h00	Adoration à Rochefort
		09h30	Messe à Rochefort
Jeudi 13 juin	St Antoine de Padoue	09h00	Messe à Saint-Maurille
		11h00	Chapelet à Rochefort
Vendredi 14 juin	St Elisée	18h00	Messe à Saint-Maurille
		18h30	Adoration à Saint-Maurille
Samedi 15 juin	Ste Germaine	09h30	Messe à Notre-Dame
Samedi 15 juin	Messe anticipée	19h00	Messe à Chaudfonds
Dimanche 16 juin	11^{ème} dimanche du TO	10h30	Messe à Saint-Maurille

Infos paroissiales et diocésaines

■ Prochaine rencontre des « Enfants Adorateurs »

Vendredi **21 juin** : temps d'adoration avec les enfants à l'église Saint Maurille.

Au programme : temps de louange, lecture de l'Évangile du dimanche et enseignement du Père Guillaume.

Au programme : temps de louange, lecture de l'Évangile du dimanche commentée par un prêtre, exposition du Saint Sacrement, possibilité de se confesser.

Ce temps est animé spécialement pour les enfants, mais est pour tout le monde, sans limite d'âge. Un temps de prière méditative pour vivre un cœur à cœur avec Jésus !

■ Temps fort pour les enfants

Le mercredi 26 juin aura lieu une journée pour les enfants du CE1 à la 6e (catéchisés ou non) à Béhuard sur le thème : « Bâtit sa maison sur le roc »

Au programme : réflexion et bricolage sur le thème, messe, pique-nique, chasse au trésor.

Horaires : de 10h30 à 16h30.

Renseignements et inscriptions : Anne Lefebvre (06-12-95-62-93)

■ Veillée de Louange

Pour ceux qui le souhaitent, rejoignez-nous pour louer le Seigneur chaque premier lundi du mois à 20h00 en l'église de Saint-Laurent de la Plaine ! Apportez votre instrument, carnet de chant et votre belle voix ! et n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Rendez-vous **ce lundi 1^{er} juillet** pour une heure de « remontant spirituel ».

■ Offrir une messe

Les offrandes de messe sont les dons que font des paroissiens lorsqu'une messe est célébrée à une intention particulière.

Pourquoi faire dire une messe dans ce cas ? Pour rendre louange à Dieu, à l'occasion d'un événement heureux (une naissance, une rencontre, un pardon accordé, un succès à un examen, un anniversaire, une guérison reçue, etc.). Ou encore pour demander à Dieu son soutien pour surmonter une épreuve, à l'intention d'une personne malade, de quelqu'un qui cherche du travail, etc. Ou bien encore pour les défunts de nos familles, de nos amis, pour le repos de l'âme de ceux qui nous ont précédés sur le chemin du Royaume.

Avec le Denier de l'Église, les Quêtes et les Casuels, les Offrandes de messe sont une part importante des ressources d'une paroisse.

■ Présence de la paroisse auprès des personnes seules lors de leur sépulture

A plusieurs reprises, l'aumônerie de l'hôpital et le Secours Catholique ont accompagné au cimetière des personnes décédées, seules et sans famille connue. Ces personnes n'avaient pas, par ailleurs, donné leurs dernières volontés.

Pour les accompagner dignement, l'Équipe d'Animation Paroissiale propose à des paroissiens d'être présents lors de ces sépultures. En fonction de ce que l'on peut connaître de la personne, un chant, un texte ou autre animera le temps de recueillement.

Si vous souhaitez participer à ces temps fraternels, merci de laisser vos coordonnées auprès de Gaby Pineau au 06 70 82 70 87 ou pineaugabrielle@orange.fr

Vous serez contacté quand de tels événements arriveront et, si vous êtes disponibles, vous pourrez ainsi accompagner le défunt.

■ Journée des mamans

Une journée à l'abbaye de « Notre dame des Gardes ».

Au programme :

- Offices
- Balade
- Echange avec les sœurs
- Passage à la boutique

Pour toutes informations et inscription :

Sophie Vigneron : 06 23 17 18 45 ou Sophie.vigneron90@sfr.fr

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024

Une Journée pour les mamans de la paroisse à l'abbaye Notre Dame des Gardes

10h30 : départ du parking du collège de l'Armangé (RDV covoiturage 10h15)

Messe, Nones et Vêpres au monastère
apporter son pique-nique
Balade Régionale
temps de découverte et d'échange avec une sœur
passage au magasin monastique

retour vers 19h15 sur Chalonnais.

Nombre de places limité à 30
Inscription : Sophie Vigneron
06 23 17 18 45
sophie.vigneron90@sfr.fr
Participation : 5€ (pour la communauté à remettre à Sophie)

Notre Dame des Gardes